

**Personnels****Autorisations d'absence****Calendrier des fêtes religieuses de l'année civile 2011 pour lesquelles des autorisations d'absence peuvent être accordées**

NOR : MENH1032539C  
circulaire n° 2010-250 du 20-12-2010  
MEN - DGRH C1-2

Texte adressé aux rectrices et recteurs d'académie ; aux présidentes et présidents et directeurs d'établissement d'enseignement supérieur ; aux directrices et directeurs d'établissement public à caractère administratif

La circulaire FP/n° 901 du 23 septembre 1967 a rappelé que les chefs de service peuvent accorder aux agents qui désirent participer aux cérémonies célébrées à l'occasion des principales fêtes propres à leur confession les autorisations d'absence nécessaires.

Vous trouverez en annexe, à titre indicatif, les dates des principales cérémonies propres à certaines confessions pour l'année 2011.

Je vous serais obligé de rappeler aux chefs de service placés sous votre autorité qu'ils peuvent accorder à leurs agents une autorisation pour participer à une fête religieuse correspondant à leur confession dans la mesure où cette absence est compatible avec le fonctionnement normal du service.

Pour le ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et de la Vie associative,  
Pour la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche  
et par délégation,  
La directrice générale des ressources humaines,  
Josette Théophile

**Annexe****Calendrier des fêtes religieuses****Fêtes catholiques et protestantes**

Les principales fêtes sont prises en compte au titre du calendrier des fêtes légales.

**Fêtes orthodoxes**

Théophanie :

- calendrier grégorien : jeudi 6 janvier 2011
- ou calendrier julien : mercredi 19 janvier 2011

Grand Vendredi Saint : vendredi 22 avril 2011

Ascension : jeudi 2 juin 2011

**Fêtes arméniennes**

Fête de la Nativité : jeudi 6 janvier 2011

Fête des Saints Vartanants : jeudi 3 mars 2011

Commémoration du 24 avril : dimanche 24 avril 2011

**Fêtes musulmanes**

Al Mawlid Ennabi : mardi 15 février 2011

Aïd El Fitr : mardi 30 août 2011

Aïd El Adha : dimanche 6 novembre 2011

Les dates de ces fêtes étant fixées à un jour près, les autorisations d'absence pourront être accordées, sur demande de l'agent, avec un décalage en plus ou en moins. Ces fêtes commencent la veille au soir.

**Fêtes juives**

Chavouot (Pentecôte) : mercredi 8 juin et jeudi 9 juin 2011

Roch Hachana (Jour de l'an) : jeudi 29 septembre et vendredi 30 septembre 2011

Yom Kippour (Jour du Grand pardon) : samedi 8 octobre 2011

Ces fêtes commencent la veille au soir.

**Fête bouddhiste**

Fête du Vesak (« Jour du Bouddha ») : mardi 17 mai 2011

La date de cette fête étant fixée à un jour près, les autorisations d'absence pourront être accordées, sur demande de l'agent, avec un décalage de plus ou moins un jour.